

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avignon, le 7 février 2022

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DU RHÔNE SUR LES COMMUNES DE SORGUES, LE PONTET ET AVIGNON : CONCERTATION AVEC LA POPULATION ORGANISÉE PAR LE PRÉFET DE VAUCLUSE.

Monsieur le préfet de Vaucluse organise une concertation avec la population sur le projet de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Rhône sur les communes de Sorgues, Le Pontet et Avignon. Ces révisions ont été prescrites par arrêté préfectoral en date du 7 mai 2002.

Les importantes crues du Rhône, de septembre 2002 et décembre 2003, ont conduit les services de l'État à engager des études approfondies sur la détermination de la crue de référence et la modélisation de son écoulement. Par ailleurs, le caractère fortement urbanisé des trois communes précitées a nécessité la réalisation d'une étude hydraulique complémentaire.

Afin de permettre aux populations concernées de prendre connaissance du projet de PPRI, d'en faciliter la compréhension et de recueillir leurs questions et observations, une phase de concertation du public se tiendra **du 9 février au 10 mars 2022 pour les communes de Sorgues et du Pontet, et du 10 février au 10 mars 2022 pour la commune d'Avignon.**

Tout au long de cette phase de concertation, des affiches d'information, un exemplaire papier des documents constitutifs du projet de PPRI, ainsi qu'un registre pour recueillir les éventuelles observations du public seront disponibles :

- **pour les communes de Sorgues et du Pontet, dans chacune des mairies concernées ;**
- **pour la commune d'Avignon, dans les locaux de la Direction départementale des territoires :**
 - * site de Vedène : quartier Sainte-Anne - 348 chemin du Pont Blanc.
 - * site d'Avignon : cité administrative - Avenue du 7^e Génie – Bâtiment V – 2^e étage.

Ces documents seront également mis en ligne sur le site Internet de la préfecture de Vaucluse : <http://www.vaucluse.gouv.fr>.

Une messagerie électronique dédiée sera également mise à disposition du public. Elle permettra à chacun de questionner directement l'administration au sujet de ce projet de révision : ddt-ppri-rhone@vaucluse.gouv.fr.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09

Enfin, compte tenu du contexte sanitaire actuel, des réunions publiques se tiendront sous une forme dématérialisée, en présence des services de la direction départementale des territoires (DDT) en charge de la conduite de la procédure, et selon le calendrier ci-dessous :

Commune	Date et horaire	Adresse de connexion
Sorgues	Mercredi 9 février à 18h30	reunion-publique-ppri-rhone-sorgues.digitalive.io
Le Pontet	Jeudi 10 février à 18h30	reunion-publique-ppri-rhone-le-pontet.digitalive.io
Avignon	Vendredi 11 février à 18h30	reunion-publique-ppri-rhone-avignon.digitalive.io

Ces réunions permettront à la population d'assister à une présentation de la démarche et des éléments constitutifs du projet de PPRI, et de poser des questions d'ordre général sous forme de tchat.

Les documents sont consultables pendant toute la durée de la concertation, sur le site Internet de la Préfecture, ainsi que dans les mairies de Sorgues et du Pontet (pendant les heures d'ouvertures des mairies), ainsi que sur les sites de la DDT (cité administrative et Vedène) pour le PPRI d'Avignon (de 9h à 12h et de 14h à 16h).

En complément, des séances d'accueil du public seront organisées selon le calendrier suivant, pour répondre aux questions des particuliers :

Commune	Date et horaire	Lieu
Sorgues	Jeudi 17 février de 14h à 18h	Salle de réunion des services techniques, centre administratif de Sorgues (1 ^{er} étage)
	Mardi 1 ^{er} mars de 14h à 18h	
Le Pontet	Lundi 21 février de 15h à 19h	Salle Monique Desruelle/Pom d'Api 2 rue Anicet Achard - Le Pontet
	le lundi 7 mars de 15h à 19h	
Avignon	Mardi 15 février de 15h à 19h	DDT 84 – site d'Avignon Cité administrative Avenue du 7 ^e génie Bâtiment V – 2 ^e étage
	Vendredi 25 février de 15h à 19h	
	Vendredi 4 mars de 15h à 19h	
	Mercredi 23 février de 15h à 19h	DDT 84 – site de Vedène Quartier Sainte-Anne 348 chemin du Pont Blanc
	Lundi 28 février de 15h à 19h	
	Mardi 8 mars de 15h à 19h	

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09